

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DE BAINNADE

Pour garantir la santé, conformément aux directives Européennes, l'Agence de Santé Océan Indien (ARS OI) organise le contrôle sanitaire des eaux de baignade tout au long de l'année.

QUE MESURE-T-ON ?

Pour évaluer la qualité des eaux de baignade, on recherche deux familles de bactéries qui constituent des indicateurs de contamination fécale. Il s'agit de vérifier que le nombre de bactéries dans les eaux prélevées ne dépasse pas un certain seuil fixé par la réglementation.



LES PROFILS DE BAINNADE

En application des dispositions de la directive 2006/7/CE du Parlement Européen et du Conseil du 15 février 2006, les profils de 34 sites de baignades ont été réalisés entre 2014 et 2015. Outre l'identification des sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignades et d'affecter la santé des baigneurs, le profil définit les mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire ainsi que des actions visant à supprimer ces sources de pollution. Afin d'informer le public d'éventuels risques sanitaires et des mesures de prévention à respecter, les recommandations de chaque profil devront être affichées sur le site de baignade.

Un travail avec les communes gestionnaires des sites de baignade est en cours pour mettre en œuvre ces mesures de gestion.

CLASSEMENT « UE » DES SITES

Après leur recensement et un suivi sur plusieurs années, certains sites sont dits classés « UE », ce qui signifie qu'ils font l'objet d'une remontée des données à l'Union Européenne. La qualité de l'eau de ces sites est consultable sur le site baignades.sante.gouv.fr

Les sites non encore classés « UE » font néanmoins l'objet d'une surveillance de la qualité de l'eau pendant la saison.

Celui-ci se traduit par la réalisation de prélèvements d'eau qui sont confiés à un laboratoire pour analyse afin de vérifier que l'eau est de bonne qualité et qu'elle permet une activité sans risque pour la santé.

ET SI LE NOMBRE DE BACTÉRIES DÉPASSE LA NORME ?

Si un trop grand nombre de bactéries est retrouvé, c'est qu'une pollution dégrade la qualité des eaux de baignade et expose potentiellement les baigneurs à des risques pour leur santé. On recherche alors les causes de pollution, en lien avec les communes et des mesures de gestion sont immédiatement mises en œuvre pour rétablir la qualité des eaux. Cette dégradation est dans la majorité des cas liée à une mauvaise gestion des eaux usées et des déchets, et à des événements pluvieux. Des restrictions d'usage (interdiction de baignade, par exemple) peuvent être ordonnées pour éviter toute exposition des baigneurs. Celles-ci font l'objet d'un affichage en mairie et sur le site de baignade.

DEPUIS 2012

Sites fermés définitivement par arrêté municipal en raison de dépassements récurrents des limites de qualité ou pour des raisons de sécurité des usagers :

- Cascade Soulou (commune de Tsingoni)
- Plages de M'tsangadoua et d'Acoua village (commune d'Acoua)
- Plage de Hamouro (commune de Bandré)
- Plages d'Hamjago, de M'tsahara et de M'tsamboro village (commune de M'tsamboro)
- Plage de Sohoa Kéli (commune de Chiconi)
- Plage de Petit Moya et plage des pêcheurs (commune de Pamandzi)
- Plage du village de Sada

POUR LA SAISON 2015-2016

Sites fermés temporairement par arrêté municipal, en raison de dépassements ponctuels des limites de qualité :

- Plage d'Ambato (commune de M'tsangamouji)
- Plages de Dapani village, Nyambadao, Sakouli (commune de Bandré)
- Plage de Sohoa Be (commune de Chiconi)
- Plages de Monaco, Badamiers, Le Faré, Moya (commune de Dzaoudzi)
- Plages de MBouini, Mronabéja (commune de Kani Kéli)
- Plages de Koungou collège, Longoni, Mgombani (commune de Koungou)
- Plages de Dinga Dingani et Le Pendu (commune de Mamoudzou)
- Plages de Sandravoungui, Vantail (commune de Pamandzi)
- Plage des Galets (commune d'Acoua)
- Plage de Mgouedajou (commune de Bandraboua)
- Plages de Bambo Ouest, Gîte Hagnoundrou, le Poulpe, Les 3 Baobabs (commune de Boueni)
- Plages de Foubouni, Jiva (commune de M'tsamboro)
- Plage de Tahiti Plage (commune de Sada)



— QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE À MAYOTTE

— saison 2016



QUALITE DES EAUX DE BAINADE A MAYOTTE

saison 2016

